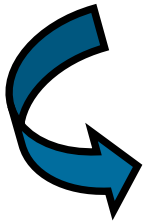


Les centres sociaux et socioculturels pour développer des projets participatifs

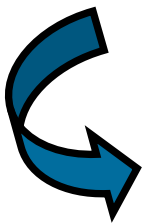
Structures ancrées au cœur de la vie quotidienne, les centres sociaux et socioculturels favorisent l'émergence de projets de développement social, d'éducation populaire et d'économie solidaire menés par les habitants.

Les centres sociaux et socioculturels sont des acteurs originaux du développement social local



- ↳ Par leur démarche participative et pragmatique dans l'action avec et à côté des personnes.
- ↳ Par leur méthode de travail à partir des initiatives des habitants et des choix concertés avec les pouvoirs publics locaux.
- ↳ Par leur accueil convivial de tous les publics, sans discrimination.
- ↳ Par leurs activités, animations et services :
 - actions solidaires concernant toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées en passant par la famille,
 - actions de développement culturel, sportif, éducatif...
 - actions de soutien auprès des personnes en difficulté et de lutte contre toutes les exclusions
 - actions d'animation et de lien social (fête de quartier, etc...),
 - plateformes d'accompagnement de la vie associative et de tous les projets personnels ou collectifs.
- ↳ Par la coopération entre leurs bénévoles et leurs salariés.

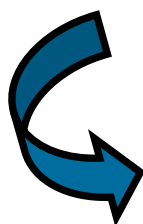
Pour une société civile active



Capables de donner des avis, de rendre des expertises, les centres sociaux sont présents dans les instances de concertation, tels que les conseils de quartier, de communauté de communes, d'agglomération, de développement...

Mais surtout ils cherchent à développer de manière autonome des actions et à pouvoir formuler des propositions aux politiques. Ils veulent faire de la Démocratie participative au quotidien.

Une reconnaissance spécifique par les Caisses d'Allocations Familiales



Les centres sociaux et socioculturels sont agréés par les Caisses d'Allocations Familiales sur la base d'un Contrat de Projet. Celui-ci doit garantir la fonction d'animation globale et de coordination, « condition de l'autonomie du centre social (...) et fonction transversale, de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social. » (CNAF Circulaire n°56 du 31 octobre 1995).

Travailler pour le développement social local

Action de proximité, démarche participative, partenariat construit avec les collectivités publiques et privées : Tels sont nos atouts dans l'actuel mouvement de décentralisation.

La fédération nationale (FCSF), les fédérations départementales et les centres offrent un appui aux acteurs locaux du développement social : associations, collectivités locales et territoriales, institutions sociales,...

Par un diagnostic territorial – partagé – (communes, Groupements intercommunaux, Agglomérations et Pays, Conseils Généraux et Régionaux, Caisses d'Allocations Familiales et Caisses de Mutualité Sociale Agricole, ...) et une pratique de l'évaluation.

Par la mise en place de politiques sectorielles s'appuyant sur des pratiques propres des centres en matière de développement social avec les jeunes, les adultes, la famille, les personnes âgées et les personnes en difficulté.

Par la formation des acteurs du développement social local : habitants, professionnels et élus.

Les valeurs et les façons d'agir

En 2000, à Angers, les centres sociaux et socioculturels ont adopté la « Charte Fédérale des Centres Sociaux et socioculturels de France » qui affirme :

Notre conception du centre social et socioculturel :

Un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence : Dignité Humaine, Solidarité et Démocratie.

Nos façons d'agir fondées sur :

Une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.

Des méthodes participatives opérationnelles et responsables.

Un partenariat actif et ouvert.

Notre engagement fédéral :

Un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau; la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

L'Animation Globale

Une fonction transversale et spécifique des centres sociaux, de soutien à l'animation de la vie locale et du développement social du territoire reconnue et financée par la CNAF depuis les années 1970.

Six fonctions rendent les activités d'un centre social cohérentes entre elles.

- **Elaborer un projet, co-construit par les habitants**, des professionnels et des élus auxquels sont associés des partenaires.
- **Accueillir, écouter, rencontrer** des individus et des familles, faire émerger et faire connaître les attentes, analyser les besoins des populations.
- **Permettre à toutes les personnes de participer** à des projets collectifs, et de participer au dialogue avec les acteurs politiques et institutionnels.
- **Mobiliser les ressources des habitants, du territoire**, démultiplier et aider la vie associative locale.
- **Innover** dans des actions, proposer, interpeller.
- **Piloter, de manière cohérente, le projet** de la structure.

La Coordination des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels d'Ile de France (CFCS IDF)

Depuis plus de 10 ans, dans un souci de mieux répondre aux attentes et besoin du réseau francilien, les Fédérations départementales d'Ile de France mènent un travail collectif.

C'est en 2003 que la Coordination des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels d'Ile de France (CFCS IDF) s'est constituée juridiquement en prenant la forme d'une association Loi 1901.

La CFCS IDF regroupe ainsi les 8 Fédérations d'Ile de France qui ont pour objectifs :

- La promotion du projet centre social,
- Le soutien, le développement et la mutualisation d'actions des centres sociaux,
- La promotion du développement social local,
- La garantie des valeurs définies dans la charte fédérale : Dignité humaine, Solidarité et Démocratie.

La CFCS IDF a pour but d'être un espace :

- D'échanges et de partage entre les 8 fédérations départementales, de mutualisation d'idées, des expériences, des savoirs faire et de moyens de cette mutualisation,
- D'initiatives et d'expérimentations au service et en cohérence avec le projet centre social,
- De construction collective,
- De représentation auprès des acteurs régionaux,
- De mutualisation de moyens au service des projets fédéraux et des centres.

Ses deux principaux champs d'actions :

- La formation et la qualification des acteurs bénévoles et professionnels,
- La lutte contre les discriminations.

Ses missions transversales :

- L'appui aux centres sociaux,
- Les réflexions et actions thématiques telles que l'Accès aux droits, les vacances familles, la dimension culturelle ...

La CFCS IDF représente :

318 centres sociaux franciliens agréés par la CAF dont 236 adhérents,
7 565 bénévoles contribuent à l'animation des actions,
2 501 salariés en ETP (équivalent temps plein) y travaillent,
3 000 000 environ de franciliens résident sur les territoires d'intervention des centres sociaux.

Contacts

Du côté des fédérations locales



Fédération des Centres Sociaux de Paris

Patrick ISABEL – Délégué départemental
23 Rue Mathis – 75019 PARIS
T. 01 44 64 74 69 / F. 01 44 64 73 33
Mail. fcs75@centres-sociaux-paris.org
Site. www.centres-sociaux-paris.org

Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne

Raymond PETERSEN – Délégué départemental
2-4 Place Jean Vilar – 77185 LOGNES
T. 01 64 62 19 27
Mail. fcs77@wanadoo.fr
Site. www.fd77.centres-sociaux.org



Fédération des Centres Sociaux des Yvelines

Mohand AÏT SI ALI – Délégué départemental
7 Allée Edgar Degas – 78160 MARLY LE ROI
T. 01 39 16 70 77 / F. 01 55 17 01 47
Mail. fcs78@wanadoo.fr
Site. www.fede-csx-78.org



Fédérations des Centres Sociaux de l'Essonne et du Val-de-Marne

Corinne MORELLI – Déléguée départementale
4 Rue Jules Vallès – 91390 MORSANG SUR ORGE
T. 01 60 16 74 65 / F. 01 69 25 26 58
Mail. fdcs91@wanadoo.fr / Site. <http://centres-sociaux91.fr>
Mail. fdcs94@wanadoo.fr / Site. <http://centres-sociaux94.fr>



Fédération des Centres Sociaux des Hauts de Seine

Mohand AÏT SI ALI – Délégué départemental
16 Rue Salvador Allende – 92000 NANTERRE
T. 01 47 21 67 92 / F. 01 55 17 01 47
Mail. fcs92@wanadoo.fr
Site. <http://www.fede92.ouvaton.org>



Fédération des Centres Sociaux de Seine Saint Denis

Marie-Chantal DURU – Déléguée départementale
63 Rue du 18 juin – 93220 GAGNY
T. 01 43 51 86 80 / F. 01 43 30 74 67
Mail. fdcs93@wanadoo.fr
Site. <http://fdcs93.free.fr>



Fédération des Centres Sociaux du Val d'Oise

Nour-Eddine LAOUER – Délégué départemental
66-68 Rue Gisors – 95300 PONTOISE
T. 01 39 09 92 92 / F. 01 39 09 93 00
Mail. fdcsx95@wanadoo.fr
Site. www.centres-sociaux95.org



Du côté du réseau

Coordination des Fédérations des Centres Sociaux et Socioculturels d'Ile de France

Corinne MORELLI
Clémence SILVE – Chargée de mission régionale
CO/ Fédérations des Centres Sociaux 91 et 94
4 Rue Jules Vallès – 91390 MORSANG SUR ORGE
T. 01 60 16 74 65 / F. 01 69 25 26 58
Mail. cfidf@wanadoo.fr
Site. www.coordination-csx.fr



Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France – FCSF

10 Rue Montcalm BP 379 75869 PARIS Cedex 18
T. 01 53 09 96 16 / F. 01 53 09 96 00
Mail. fcsf@centres-sociaux.asso.fr
Site. www.centres-sociaux.fr